

<https://www.pressegauche.org/Projet-de-loi-no-40-et-enseignants>



Projet de loi no 40 et enseignants

- Communiqués - Événements -



Publication date: samedi 2 novembre 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

« Une recette parfaite pour accentuer la pénurie et la désertion » - Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ

Québec, le 31 octobre 2019. - Réunis en conseil fédéral, les 34 syndicats qui composent la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) ainsi que l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) tiennent à réitérer aujourd'hui leur profond mécontentement face au projet de loi no 40 qui déconsidère ouvertement les enseignantes et enseignants en réduisant leur espace décisionnel, en amoindrissant la portée de leur jugement professionnel et de leur autonomie et en essayant de leur imposer surnoisement et à la pièce des éléments d'un ordre professionnel.

Qui plus est, le projet de loi risque d'être adopté sous le bâillon, car le ministre semble pressé d'en finir avant même le début des interventions en commission parlementaire. La FSE-CSQ et ses syndicats affiliés rappellent d'ailleurs que le projet de loi devait à l'origine revoir les structures scolaires, et non porter atteinte à l'autonomie des enseignantes et enseignants.

« Depuis des années, nous travaillons à valoriser la profession enseignante. Nous souhaitons redevenir maîtres de notre profession, puisque nos droits se sont érodés au fil des réorganisations du réseau, des compressions et de la gestion axée sur les résultats. Ce projet de loi dilue nos droits et fait des enseignants des exécutants qui ont de moins en moins de prises pour exercer leur jugement professionnel. Si l'objectif du ministre était de reconnaître notre autonomie et notre expertise, il rate la cible et porte sérieusement atteinte à la profession, car c'est notre autonomie qui s'en trouve en partie anéantie », a fait savoir Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

Pour sa part, Heidi Yetman, présidente de l'APEQ-QPAT, a rappelé que « pour les enseignants des milieux anglophones, ce projet de loi fragilise notre communauté et affaiblit sa représentation démocratique. Le ministre centralise des pouvoirs décisionnels et retire de l'autonomie aux enseignants. Clairement, ce ne sont pas les intérêts du réseau qui sont défendus ici, mais les intérêts électoraux d'un gouvernement qui gouverne davantage par sondage que par vision. Quand on valorise l'éducation, on valorise aussi ceux qui s'y consacrent au quotidien ».

Le projet de loi no 40, qui dévalorise les enseignantes et enseignants, contient notamment :

Une manipulation des notes consentie à la direction ;

Une autonomie professionnelle cadenassée avec un « comité d'engagement » qui pourra faire pression pour uniformiser les pratiques selon la dernière mode pédagogique ;

Une formation continue imposée sans égards aux besoins, contrôlée par le ministre, de même que des enseignantes et enseignants qui pourront être sanctionnés. Pourtant c'est sur l'accessibilité et l'amélioration des activités de formation que devrait se concentrer le ministre ;

Un espace décisionnel réduit en perdant la parité au conseil d'établissement ;

Une expertise pédagogique reconnue en façade seulement, sans réelle portée concrète ;

Les inégalités scolaires qui iront en s'accroissant, en facilitant le développement de projets particuliers sans aucune

forme d'encadrement.

« Quand on présente ce projet de loi en prétendant rapprocher les décisions de ceux qui connaissent le nom des élèves, c'est complètement raté. Les enseignants ne deviendront pas des pantins exécutant des directives reçues de toutes parts sans autonomie et sans pouvoir exercer leur jugement professionnel. La souffrance des enseignants est trop grande pour en faire fi à ce point dans un projet de loi aussi large et intrusif. Le ministre doit sérieusement reconsidérer la portée de sa loi », a conclu Josée Scalabrini.

Profil

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) regroupe 34 syndicats représentant près de 65 000 enseignantes et enseignants de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et négocie en cartel avec l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ QPAT), qui représente les 8 000 enseignantes et enseignants des commissions scolaires anglophones du Québec. Ensemble, elles représentent 73 000 enseignantes et enseignants.